

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

EXAMEN DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

MAURITANIE



NATIONS UNIES

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

Examen de la politique d'investissement de la Mauritanie



NATIONS UNIES
New York et Genève, 2009

NOTE EXPLICATIVE

La Division de l'investissement et de l'entreprise de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sert de point de convergence au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour toutes les questions relatives à l'investissement étranger direct (IED) et aux sociétés transnationales (STN). Par le passé, le programme concernant les sociétés transnationales était exécuté par le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales (CTC) (1975-1992), puis par la Division des sociétés transnationales et de la gestion du Département du développement économique et social de l'ONU (1992-1993). Le programme a été transféré à la CNUCED en 1993 et il est devenu la Division de l'investissement et de l'entreprise.

Cette Division s'attache à mieux faire comprendre la nature des sociétés transnationales et leur contribution au développement et à créer un environnement propice à la croissance de l'investissement international et au développement des entreprises. Elle s'acquitte de son travail par le biais de délibérations intergouvernementales, d'analyses et de recherches sur les politiques, d'activités d'assistance technique, de séminaires, d'ateliers et de conférences.

Toute référence dans la présente étude à des «pays» s'entend de pays, territoires ou zones, selon qu'il convient. Les appellations employées et la présentation des données n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. En outre, les appellations des groupes de pays n'ont été utilisées qu'aux fins de présentation des statistiques ou pour la commodité de l'analyse et n'impliquent pas nécessairement l'expression d'une opinion quant au niveau de développement de tel ou tel pays ou région. La mention d'une société et de ses activités ne doit pas être interprétée comme une marque de soutien de la CNUCED à cette société ou à ses activités.

Les signes typographiques ci-après ont été utilisés dans les tableaux:

- Deux points (..) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas fournies séparément. Dans les cas où aucune donnée n'était disponible pour l'un des éléments composant une ligne de tableau, celle-ci a été omise;
- Le tiret (–) signifie que l'élément en cause est égal à zéro ou que sa valeur est négligeable;
- Tout blanc laissé dans un tableau indique que l'élément en cause n'est pas applicable;
- La barre oblique (/) entre deux années, par exemple 1988/89, indique qu'il s'agit d'un exercice financier;
- Le trait d'union (-) entre deux années, par exemple 1985-1989, indique qu'il s'agit de la période tout entière (y compris la première et la dernière année);
- Sauf indication contraire, le terme «dollar» (\$) s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique;
- Sauf indication contraire, les taux annuels de croissance ou de variation sont des taux annuels composés;
- Les chiffres ayant été arrondis, leur somme et celle des pourcentages figurant dans les tableaux ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

UNCTAD/ITE/IPC/2008/5
Numéro de vente: F.08.II.D.16
ISBN 978-92-1-212356-1
Copyright © Nations Unies, 2009
Tous droits réservés

PRÉFACE

Les examens de la politique d'investissement établis par la CNUCED ont pour objectif d'aider les pays à améliorer leur politique d'investissement, en familiarisant les gouvernements et le secteur privé avec l'environnement de l'investissement qui prévaut dans un pays, ainsi que les orientations de politique économique relatives à l'investissement. Suite à la tenue d'un atelier national organisé pour discuter et enrichir le contenu du rapport, celui-ci est complété et présenté à la Commission de l'investissement et du développement de l'entreprise de la CNUCED pour partager les leçons tirées de cet exercice et discuter sur les meilleures pratiques en matière d'investissement.

En réponse à une demande d'assistance technique des autorités mauritaniennes, la CNUCED a procédé à un examen de sa politique d'investissement. Une mission d'évaluation a été organisée en avril 2007 et a permis à l'équipe de la CNUCED d'avoir des entretiens avec un certain nombre d'acteurs clefs de l'économie nationale. Ces acteurs incluent notamment des représentants des Ministères de l'économie, des mines, et de l'intérieur, la Direction générale des douanes et les représentants des différentes institutions de l'État. La mission a également bénéficié des points de vue du secteur privé national et étranger ainsi que des perceptions des missions économiques étrangères en Mauritanie. Une version préliminaire du présent rapport a été présentée à l'atelier national qui s'est tenu à Nouakchott le 21 février 2008.

Le présent examen a été établi par Riad Meddeb, John Cole-Baker, Ferhat Horchani, Gowree Sankar Radhakrishna, Violeta Mitova et Ian Richards, avec les conseils de Chantal Dupasquier et sous la supervision générale de James Zhan. Le rapport a également bénéficié des contributions de Quentin Dupriez, Noelia Garcia-Nebra, Massimo Meloni et d'Anna Joubin-Bret ainsi que des commentaires et suggestions d'experts internationaux et de ceux de la CNUCED. Il a été financé par le Gouvernement français et le Gouvernement norvégien.

Il faut souhaiter que l'analyse et les recommandations contenues dans cet examen aident la Mauritanie à catalyser l'investissement vers les secteurs à fort potentiel et, en définitive, à réaliser ses objectifs de développement.

Genève, avril 2008

AVANT-PROPOS

La Mauritanie a entrepris, dans les années 1990, un vaste programme de réformes dans le but de libéraliser certains secteurs d'activité et entreprendre la modernisation de son économie. Aujourd'hui, suite aux changements politiques de 2005, le pays poursuit la voie des réformes et le Gouvernement a démontré sa ferme volonté d'améliorer les conditions économiques et sociales du pays. Par conséquent, des objectifs ambitieux de développement ont été fixés, et le rôle essentiel des investissements étrangers directs (IED) et des initiatives privées comme moteur du développement a été reconnu.

Afin d'attirer et de bénéficier des IED, le Gouvernement mauritanien a fait appel à la CNUCED pour effectuer un examen de la politique d'investissement du pays. Tout au long de la préparation de ce rapport, les représentants du Gouvernement ont suivi de près cet examen et y ont collaboré. Les principales propositions du rapport touchent trois facettes importantes – que sont les aspects réglementaires, institutionnels et promotionnels – pour attirer et bénéficier des IED en Mauritanie. Une version préliminaire de ce rapport a été présentée le 21 février 2008 à Nouakchott en présence de nombreux représentants du Gouvernement, des organisations internationales œuvrant en Mauritanie, des pays partenaires et du secteur privé. Toutes les recommandations proposées dans le rapport ont été acceptées par les participants et le Gouvernement s'est engagé à les mettre en œuvre avec l'appui de ses partenaires, y compris la CNUCED. Nous souhaitons fortement que l'analyse et les recommandations contenues dans ce rapport aident la Mauritanie à réaliser ses objectifs ambitieux de développement.

TABLE DES MATIÈRES

PREFACE	iii
AVANT-PROPOS	iv
TABLE DES MATIÈRES	v
SIGLES ET ACRONYMES	viii
INTRODUCTION	1
I. FLUX ET TENDANCES DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DIRECTS	3
A. Vue d'ensemble.....	3
B. Flux des investissements étrangers directs	6
1. Performance des flux d'IED.....	6
2. IED par pays d'origine.....	10
C. Tendances sectorielles et opportunités d'investissements	12
1. Le pétrole.....	12
2. Les mines	13
3. La pêche	14
4. L'industrie de transformation	15
5. Les services.....	17
a. Télécommunications	17
b. Tourisme.....	17
D. Rôle des IED dans l'économie mauritanienne	17
E. Bilan	19
II. CADRE DE L'INVESTISSEMENT	21
A. Mesures spécifiques aux investissements étrangers.....	21
1. La législation sur l'investissement étranger.....	21
2. Entrée et établissement	22
3. Traitement et protection de l'investissement étranger	23
a. Le traitement.....	23
b. Le transfert de capitaux et le contrôle de change.....	24
c. Le règlement des différends.....	26
4. Les accords internationaux en relation avec les IED.....	27
5. Obligations de résultat à la charge des investisseurs étrangers.....	28
B. Conditions générales de l'investissement.....	29
1. Le régime fiscal et les mesures incitatives	29
a. Les impôts sur les revenus	29
b. Les taxes	31
c. Les impôts communaux	32
d. Les mesures incitatives.....	33
2. La création d'une entreprise.....	35
3. Les réglementations sectorielles.....	37
a. Le secteur bancaire.....	37
b. Le secteur minier	38
c. Le secteur des hydrocarbures.....	40
4. La réglementation du commerce extérieur et des douanes.....	42

a. Commerce extérieur.....	42
b. Réglementation douanière	43
5. La législation et les conditions de travail	44
a. La réglementation du travail	44
b. L'emploi des étrangers	46
6. La propriété foncière	48
7. La propriété intellectuelle	49
8. La politique de la concurrence	51
9. La gouvernance et le système judiciaire	53
C. Conclusion générale et recommandations.....	55
1. L'élaboration d'un nouveau code de l'investissement.....	55
2. La mise en place d'un code des impôts moderne	56
3. La mise en application effective des textes existants	56
4. La modernisation de certains éléments clefs du cadre institutionnel	56
5. La création d'une agence de promotion des investissements	56
III. PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	57
A. Un dispositif inadéquat	57
B. La structure proposée par le nouveau gouvernement	59
1. La Délégation générale à la promotion de l'investissement privé	59
2. Le Conseil présidentiel de l'investissement	60
C. Proposition de renforcement des structures de promotion de l'investissement.....	60
1. La structure et ses missions prioritaires	61
2. L'organisation de la structure	64
3. Ressources humaines et financières	70
D. La promotion de l'investissement minier	71
1. Contexte général.....	71
2. Structure actuelle de gestion et promotion du secteur minier.....	73
a. Direction des mines et de la géologie.....	73
b. Unité du cadastre minier	74
c. Office mauritanien de recherche géologique	74
3. Propositions de restructuration.....	75
4. Mise en place d'une stratégie et structure de promotion des investissements miniers.....	76
a. Principes de la stratégie promotionnelle.....	76
b. Structure et fonctions de l'agence de promotion du secteur minier	77
c. Effectifs	83
d. Premières actions	84
E. Conclusion	86
IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	89
A. L'amélioration du cadre réglementaire.....	89
B. Le renforcement du cadre institutionnel relatif à la promotion, la facilitation et le suivi des investissements.....	89
C. L'amélioration qualitative et quantitative de l'information sur les investissements	90

D. Le renforcement du cadre concurrentiel	90
ANNEXES	91
Annexe 1. La législation sur la protection de l'environnement	91
Annexe 2. Accords bilatéraux de promotion et de protection des investissements conclus par la Mauritanie.....	92
Annexe 3. La performance de la Mauritanie relative à la ratification d'instruments juridiques internationaux.....	93
Annexe 4. Tableau comparatif des législations des pays du Maghreb: conditions et garanties de l'investissement étranger	94
RÉFÉRENCES	103
PUBLICATIONS DE LA CNUCED SUR LES ENTREPRISES TRANSNATIONALES ET L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT	105

Tableaux

Tableau I.1	Comparaison des performances de la Mauritanie avec d'autres pays africains (1991-2006).....	9
Tableau I.2	Principaux investisseurs étrangers en Mauritanie	10
Tableau I.3	Formation brute du capital fixe (en pourcentage du PIB).....	18
Tableau II.1	La fiscalité des entreprises	32
Tableau II.2	Les formalités administratives liées au paiement des impôts	33
Tableau II.3	Créer et fermer une entreprise (2006).....	36
Tableau II.4	Le commerce transfrontalier (2006)	43
Tableau II.5	Les indices de l'embauche (2006).....	44

Graphiques

Graphique I.1	Contribution des différents secteurs économiques au PIB de 1995 et 2004 (aux prix de 1998)	4
Graphique I.2	Base des exportations de la Mauritanie (1990-2006)	5
Graphique I.3	Flux d'IED entrant en Mauritanie (1970-2006).....	8
Graphique III.1	Les institutions chargées de l'investissement	65
Graphique III.2	Structure du Ministère des mines et de l'industrie	73
Graphique III.3	Proposition d'organigramme de l'agence de promotion du secteur minier.....	80

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_9994

